

besoin de dire à l'honorable député que nous ne pouvons faire autrement que de reconnaître l'importance de Saskatoon et que le fait que nous n'avons dépensé que \$30,000 pour cette ville n'est pas un indice de ce que le département pense de la contribution de Saskatoon. Il y a bien d'autres villes de la Saskatchewan et d'ailleurs qui seraient bien contentes d'être situées aussi près d'un camp comme celui de Dundurn, d'avoir l'occasion de se rendre utiles aux soldats de ce camp et de jouir de tout avantage que peut procurer à la ville la proximité du camp.

M. DOUGLAS (Weyburn): Le ministre a-t-il étudié la question de savoir s'il est bon de concentrer ces établissements militaires en une seule ville? Des groupes nombreux d'hommes se trouvent ainsi transportés dans des villes qui sont déjà fort congestionnées. Il faut ensuite prendre de l'équipement dans d'autres lieux déjà installés. Par exemple, si l'ancien établissement de Saskatoon est déplacé pour être réuni à celui de Regina, il y a déjà dans la première localité le bureau et le bâtiment que j'ai déjà mentionnés, qui ont été érigés au coût de \$25,000 à \$30,000 et qui ne seront plus utilisés. Ils viennent d'être construits et les ateliers et l'outillage y sont installés. Il va de soi qu'on peut transporter l'outillage, mais il me semble qu'il est temps que le ministère étudie la question de savoir s'il est sage de transporter ces établissements militaires dans des villes qui sont déjà surpeuplées. Certes, les camps d'instruction de Prince-Albert et de Maple-Creek se sont révélés fort avantageux à la Saskatchewan. Ils ont évité la congestion à de grandes villes. Il y avait à Weyburn de bonnes casernes qui ont coûté fort cher. Elles sont actuellement vides. Ces casernes pourraient facilement servir à entraîner cinq ou six cents hommes qui seraient beaucoup mieux logés à cet endroit que dans certaines grandes villes. Avant que le ministère prenne une décision définitive en cette matière, j'espère qu'on étudiera l'opportunité d'y ajouter quelques baraquements afin que les troupes puissent recevoir leur instruction dans divers centres au lieu de les concentrer en un seul endroit en risquant ainsi d'ajouter à l'encombrement qui existe déjà.

L'hon. M. RALSTON: C'est le dépôt qu'on est à changer d'endroit. L'honorable député de Saskatoon me reprendra si je fais erreur, mais je crois savoir que l'école de formation professionnels se trouve encore à cet endroit. C'est le dépôt qu'on est à déplacer. Franchement, je suis de l'avis de mon honorable ami pour ce qui est de la décentralisation dans la mesure où elle est praticable, mais m'est avis que le dépôt peut rendre de meilleurs services

en se trouvant centralisé en un seul endroit. D'une part, il y a ceux qui entrent dans l'armée et d'autre part, il y a ceux qui quittent l'armée. C'est là que se trouvent les installations nécessaires pour admettre les recrues dans l'armée et leur faire subir l'examen médical. Nous nous efforçons de rendre ces centres d'admission, comme on les désigne, aussi complets que possible. Nous aurions deux établissements identiques si nous ouvrions un autre de ces centres en Saskatchewan ou ailleurs. Il n'en existe pas dans les autres provinces. Pour ce qui est du dépôt, je suis convaincu qu'il est préférable de n'en avoir qu'un seul. Nous avons longuement étudié cette question avant d'en arriver à une décision, et à mon avis, on a agi pour le mieux.

L'honorable député de Saskatoon a parlé des salles d'exercices. Notre politique consiste à ne pas bâtir de ces édifices durant la guerre et je pense en avoir fourni la raison à mon honorable ami. Il nous faut construire tant d'édifices temporaires, que nous ne serions pas justifiés de construire des salles d'exercices permanentes. Les salles d'exercices serviraient en premier lieu, cela va de soi, aux bataillons appelés à prendre part aux opérations, mais ces salles sont généralement construites pour l'usage, en temps de paix, des bataillons de réserve. L'honorable député n'est pas le seul qui m'ait soumis des observations à ce sujet. Je regrette de dire que je ne puis espérer la modification du programme adopté en la matière, malgré mon vif désir de me rendre aux désirs de l'honorable député, si la chose était possible.

M. DOUGLAS (Weyburn): Continuera-t-on à appliquer, à Saskatoon, le plan de formation professionnelle?

L'hon. M. RALSTON: Je le crois.

M. DOUGLAS (Weyburn): Ce sont précisément ces personnes qui vivent sous la grande tribune du stadium. On devrait leur construire des baraquements.

L'hon. M. RALSTON: L'initiative en cause remédiera à cette situation.

M. NOSEWORTHY: Comme nous en sommes à l'étude de questions relatives à la construction, je veux rappeler au ministre les grandes lignes d'un cas qu'on lui a, je crois, déjà signalé. Le 11 septembre dernier, vingt ouvriers en construction qui étaient à l'emploi du Corps royal canadien du génie, à London, étaient renvoyés sans avis préalable et sans salaires qui auraient pu tenir lieu d'avis. Le syndicat local signala la chose au Service sélectif, et j'ai ici copie de la correspondance dans laquelle le directeur adjoint du Service sélectif national affirme aux fonctionnaires